

Sicoval

Rapport d'activité

2010



Centre de l'Astel





Le Sicoval, plus de trente ans de solidarité, d'audace et d'innovation

Depuis 1975, le Sicoval se construit sur la solidarité, déclinant cette valeur dans ses différentes missions par des méthodes et des outils toujours novateurs. Au fil des ans, s'est ainsi forgée une culture de l'intercommunalité forte et innovante.

■ **Avant-hier**, l'originalité résidait dans le partage entre plusieurs communes de la Taxe Professionnelle versée par les entreprises. Cette idée, reprise depuis par le législateur, prône une **solidarité financière**.

■ **Hier**, la nouveauté consistait à doter le Sicoval d'une Charte d'Aménagement, alors qu'aucune loi ne l'imposait encore. En définissant collectivement la destination des sols, les communes affichent une **solidarité territoriale**.

■ **Aujourd'hui**, le Sicoval assume un éventail complet de services aux communes (travaux routiers, imprimerie...), aux entreprises (crèche, centre de congrès...) et aux habitants (déchets, assainissement, eau potable...) pour garantir à tous une même qualité de vie.

■ **Quant à demain**, le Sicoval le prépare déjà avec son Agenda 21. Ce programme d'actions, pour un développement durable du territoire, porte l'ensemble du projet politique de la Communauté d'Agglomération et affiche une **solidarité sociale, économique et environnementale**.

sommaire

• Le mot du Président	3
• Le budget 2010	4
• Actions 2010, projets 2011 : Plus déterminés que jamais à agir avec solidarité	6
• Environnement et cadre de vie	8
• Habitat	10
• Transports et déplacements	12
• Solidarité et lien social	13
• Économie et emploi	14
• Agir ensemble	16
• Les services aux communes	18
• Vos contacts au Sicoval	19

Ce rapport d'activité reprend le bilan des actions 2010, présenté dans le Sicoval Info n° 58, en ajoutant un chapitre sur les finances et le budget. Il donne ainsi une vue globale et synthétique sur ce que nous avons réalisé dans l'année.

En 2010, nous avons engagé l'élaboration de notre nouvel Agenda 21. Il constitue le projet politique pour notre territoire à l'horizon 2030, et s'inscrit dans une démarche renforcée de développement durable. L'élaboration de ce nouvel Agenda 21 a commencé par une concertation des habitants du territoire que nous avons souhaité la plus large possible. Les résultats de cette concertation ont été pris en compte lors du séminaire des élus qui a eu lieu les 25 et 26 mars 2011.

Parmi les composantes majeures de ce nouvel Agenda 21, il faut citer :

- **l'aménagement de l'espace avec le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT)** qui a été élaboré dans un cadre plus large, celui du SMEAT qui regroupe 117 communes. Le projet de SCOT a repris l'intégralité de notre Charte d'aménagement ;
- **le Programme Local de l'Habitat (PLH)** pour la période 2010-2016, et la Charte qualité habitat qui va être actualisée. Ce PLH devra être mis en œuvre de manière aussi efficace que pour le précédent ;
- **le Plan Climat Energie Territorial**, dont l'élaboration est en cours avec une 1^{re} étape constituée par la réalisation d'un Bilan Carbone® de notre territoire ;
- **la Charte de développement économique**, qui inclut l'économie sociale et solidaire ainsi que l'agriculture ;
- **le Schéma directeur de distribution de l'eau potable**, celui sur l'assainissement ayant déjà été élaboré ;
- **Les transports** qui constituent la clé de voûte du développement de notre territoire. Le projet de Plan de Déplacements Urbain (PDU), arrêté par Tisséo-SMTC, ne répond pas aux besoins et doit être sensiblement amélioré.

Parallèlement, des réflexions ont été engagées dans plusieurs domaines, en vue d'une prise éventuelle de compétences :

- **les services à la personne** (petite enfance, politique de la jeunesse et personnes âgées)
- **le savoir nager et les piscines**
- **les voiries communales**
- **la gestion unifiée du personnel**

Pour clore ce rapide tour d'horizon, il convient de rappeler que l'année 2010 a été une année de transition en matière fiscale avec la suppression de la taxe professionnelle. Enfin, la loi sur la réforme des collectivités territoriales a été votée par le Parlement en décembre 2010. Elle entrera en vigueur dès 2011.

François-Régis VALETTE

Président de la Communauté d'Agglomération du Sicoval



Le Sicoval en chiffres

- **36** communes urbaines et rurales
- **25 000** hectares dont **60 %** protégés de toute urbanisation
- **70 000** habitants
- **900** associations
- **579** élus dont **127** conseillers communautaires
- **3 937** entreprises, artisans, commerces, organismes et plus de **33 000** emplois
- **107 M€** de budget en 2010
- **28,6 M€** de recettes de fiscalité (dont **20,3 M€** de produit de compensation relais, versé en 2010 suite à la suppression de la Taxe Professionnelle). Le Sicoval n'a prélevé aucun impôt auprès de ses habitants.

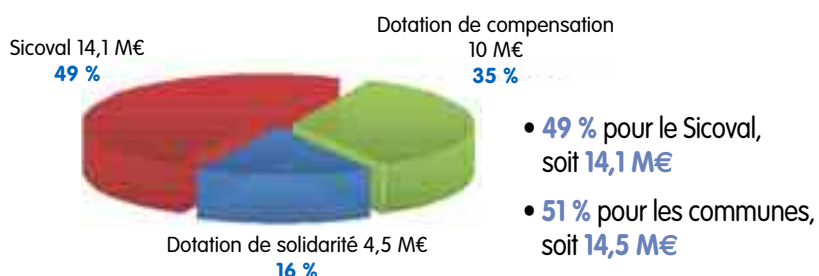


Le budget 2010

Les principales recettes 2010

- Produit de la fiscalité 28,6 M€**
- Services aux communes et aux entreprises 8,3 M€**
- Redevance et produits Déchets 8,1 M€**
- Redevance et produits Eau potable 8 M€**
- Emprunts 7,9 M€**
- Redevance et produits Assainissement 5,9 M€**
- Subventions d'équipements 4,3 M€**
- Dotation Globale de Fonctionnement 3,7 M€**
- Subventions et participations de fonctionnement 3 M€**
- Ventes de terrains et convention de délégation de service public pour le réseau très haut débit Cléo 0,4 M€**
- Équipements intercommunaux 0,4 M€**

Répartition du produit de la fiscalité en 2010 : 28,6 %



En 2010, les communes ont bénéficié, de la part de la Communauté d'Agglomération, d'un reversement exceptionnel du produit de la fiscalité de 500 000 €. 3,5 M€ de travaux d'aménagement ont été réalisés sur des opérations économiques et d'habitat, et le centre de l'Astel (subventionné à hauteur de 3,4 M€ par le Conseil Général) a ouvert. L'année 2010 a aussi été marquée par la concertation des habitants et des élus du territoire dans le cadre de l'élaboration du troisième Agenda 21 à l'horizon 2030, par le lancement du Plan Climat Energie Territorial, l'adoption du nouveau Programme Local de l'Habitat...

2010, une année de transition en matière fiscale

Suite à la décision du gouvernement de supprimer la Taxe Professionnelle (TP), un dispositif de remplacement a été mis en place. En 2010, le Sicoval n'a pas perçu directement de fiscalité en provenance des entreprises. C'est l'Etat qui a encaissé le produit de la nouvelle Cotisation Economique Territoriale (CET), composée de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

L'Etat a reversé au Sicoval une compensation relais calculée à partir des bases de TP 2010 multipliées par le taux de TP 2009. Le taux voté en 2010 (20,74 %) s'applique uniquement sur les bases de la CFE (25 % de la base), ce qui s'est traduit par une progression du produit fiscal inférieure de 941 000 € à ce qu'elle aurait été sous le régime de la TP.

A cette compensation relais viennent s'ajouter les traditionnelles compensations de l'Etat (compensation part salaire, compensation France télécom,...) dont le dynamisme est quasi nul.

51 % du produit de la fiscalité reversés aux communes

Le produit fiscal est partagé entre les communes et le Sicoval en tenant compte de plusieurs paramètres :

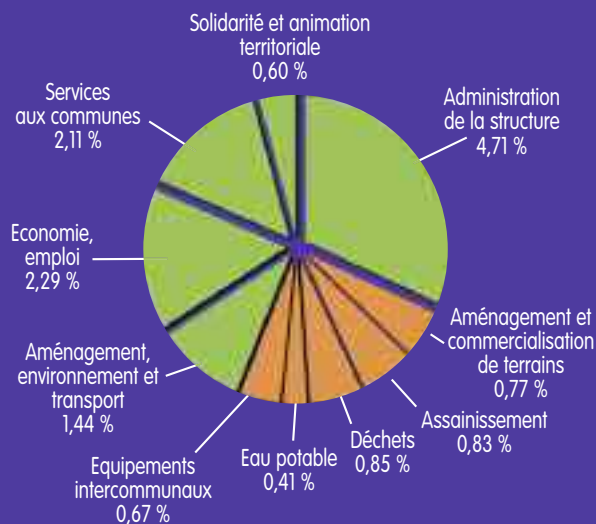
- Chaque commune reçoit une **dotation de compensation** qui correspond à la Taxe Professionnelle qu'elle percevait l'année précédant son entrée au Sicoval.
- Le produit restant, appelé croissance, est partagé entre le Sicoval et ses communes :
 - Une part est reversée aux communes, c'est la **dotation de solidarité**.
 - Une part est conservée par le Sicoval pour le financement d'actions communautaires.

En 2011, le Sicoval va percevoir le nouveau panier fiscal prévu par le législateur, composé pour 1/3 par la fiscalité sur les ménages (essentiellement par le biais de la taxe d'habitation) et pour 2/3 par la fiscalité des entreprises (CFE, CVAE...) (lire page 7).



Répartition des frais de personnel par action

■ 24% couverts par des budgets autofinancés



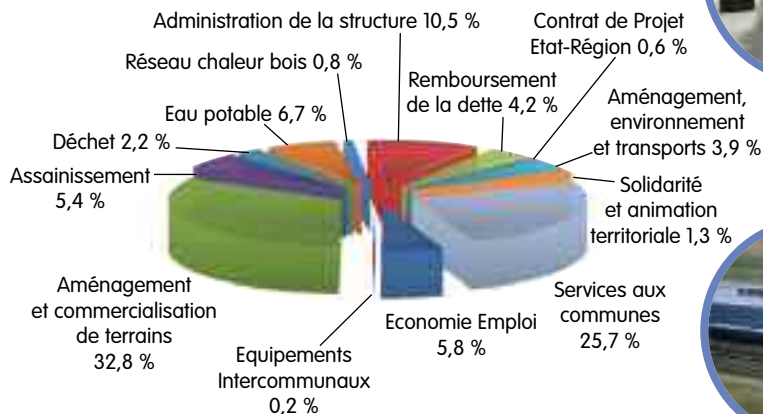
Les principales dépenses 2010

Investissements	21,2 M€
Actions de fonctionnement*	15,1 M€
Reversement aux communes du produit de la fiscalité	14,5 M€
Déchets	7,9 M€
Eau potable	6 M€
Administration de la structure**	5,3 M€
Assainissement	5 M€
Equipements intercommunaux	1,1 M€

***Actions de fonctionnement** : dépenses de fonctionnement pour les services aux communes, l'économie et l'emploi, l'aménagement de l'espace, l'environnement et les transports, les solidarités et l'animation territoriale.

****Administration de la structure** : frais qui permettent le fonctionnement quotidien des instances de réflexion, d'études et de décision du Sicoval.

Les dépenses d'investissement



Perspectives

2011

31,6 millions d'euros (M€) d'investissements sont prévus en 2011, dont :

- **Economie : plus de 10,33 M€** (rénovation du centre de congrès Diagora, travaux de requalification des parcs d'activités, achats de terrains pour des opérations à vocation économique...)
- **Habitat : plus de 9,6 M€** (aides à la pierre, aménagement et réhabilitation des aires d'accueil des gens du voyage, acquisitions foncières pour des opérations d'habitat, aménagement du réseau chaleur bois de la résidence En Turet à Ayguesvives...)
- **Assainissement - Eau potable : 5 M€ de travaux** (Assainissement : aménagement de 4 stations d'épuration ; extension, entretien et réhabilitation des réseaux... - Eau potable : entretien et réhabilitation des réseaux ; réhabilitation d'un réservoir...)
- **Transports : plus de 926 000 €** (participation à la construction du 1^{er} tronçon de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique, aménagement d'un parking de covoiturage à proximité Montgiscard, soutien à la construction de pistes cyclables...)

Enfin, **plusieurs projets cadres** seront adoptés en 2011 : nouvel Agenda 21, Plan Climat Energie Territorial, Charte de développement économique...



dossier

Actions 2010, projets 2011

Plus déterminés que jamais à agir avec solidarité

P

our la Communauté d'Agglomération du Sicoval, l'année 2010 a été particulièrement dense dans tous les domaines : aménagement, environnement, habitat, transports, cohésion sociale, économie... Sans oublier celui de la concertation citoyenne. Plus que jamais, l'année aura été placée sous le signe du dialogue en proposant aux habitants du territoire de prendre part à l'élaboration du troisième Agenda 21 sur le thème « Sicoval 2030, inventons-le... ». Un projet ambitieux d'autant plus primordial que le contexte général est délicat. En 2011, la Communauté d'Agglomération s'apprête à vivre une période charnière sur fond de réforme fiscale. Une situation compliquée mais qui n'entame en rien la détermination des élus.



De plus en plus de dépenses imposées par l'Etat

Dans le sillage de la réforme, se pose alors la question des ressources et celle des possibilités d'action. Des interrogations d'autant plus préoccupantes que l'Etat a d'ores et déjà annoncé durant l'automne 2010, son intention de geler le montant des dotations. Cette décision inquiète les Conseils Régionaux et les Conseils Généraux dont les recettes proviennent, respectivement à 100 % et 85 %, de ces fameuses dotations. « *La réforme est grave car elle remet en question l'autonomie des collectivités locales qui assument la majorité des investissements publics* », avoue François-Régis Valette sans cacher que la Communauté d'Agglomération va voir ses ressources stagner et donc son rythme de croissance décroître de moitié ! « *Nous allons sentir très vite les effets de la réforme, poursuit-il, d'autant plus que l'Etat nous impose de plus en plus de nouvelles dépenses comme la participation à la Ligne à Grande Vitesse à hauteur de 6 millions d'euros (M€) pour le seul tronçon Tours-Bordeaux ou encore au projet Toulouse Campus qui nous coûte 2 M€. Mais que les habitants se rassurent : nous n'allons pas baisser les bras. Nous sommes plus que jamais déterminés à poursuivre notre action dans une logique de solidarité intercommunale renforcée.* »

Avec la réforme de la fiscalité locale décidée par le gouvernement, il y a un avant et un après pour toutes les collectivités locales comme le Sicoval. Avant, la Communauté d'Agglomération disposait de plusieurs ressources financières : une Dotation Globale de Fonctionnement versée par l'Etat dont le montant varie selon le nombre de compétences exercées, des subventions accordées par ses partenaires (Conseil Régional, Conseil Général...), des recettes issues de services facturés aux habitants (pour la collecte des déchets, l'assainissement des eaux usées ou la distribution de l'eau potable), aux communes (entretien des routes communales...), aux entreprises (crèche, navette, courrier ...), et surtout la Taxe Professionnelle (TP) versée par les entreprises. Cette taxe représentait 100 % de la ressource fiscale du Sicoval et la part la plus importante de ses recettes. Seulement voilà, depuis 2010, les choses ont sérieusement changé. La réforme de la fiscalité locale est passée par là, avec la suppression pure et simple de la Taxe Professionnelle. « *Tout le monde était d'accord pour dire que les bases de cette taxe devaient être modifiées*, affirme François-Régis Valette, Président du Sicoval. *Mais l'Etat a agi dans la précipitation, sans réflexion globale et sans aucune concertation. Et dans l'histoire, nous perdons beaucoup...* »

Le Sicoval va recevoir une part de la taxe d'habitation

Pour « compenser » la perte de la TP, l'Etat a décidé qu'une collectivité locale comme la Communauté d'Agglomération percevra désormais la taxe d'habitation à la place du Conseil Général. Première conséquence : pour la première fois dans l'histoire du Sicoval, les habitants du territoire vont participer directement à son financement. « *Jusqu'à maintenant les habitants ne payaient pas d'impôts à l'intercommunalité*, souligne François-Régis Valette. *En 2011, ça ne sera plus le cas. Le montant de la taxe d'habitation que nous allons percevoir va représenter 1/3 des recettes de la Communauté d'Agglomération.* » Question : où va-t-on trouver les 2/3 manquants ? Réponse du législateur : auprès des entreprises. La réforme a prévu la création d'une taxe à double détente : la Cotisation Foncière des Entreprises, dont le taux est voté par le Sicoval, et la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises dont le taux est fixé par l'Etat. « *Le gouvernement se moque de nous. En fait, il recentralise*, poursuit le Président du Sicoval. *De plus, avec la suppression de la Taxe Professionnelle, nous perdons une ressource très dynamique qui augmentait de 6 à 8 % chaque année. Il est évident que la taxe d'habitation ne connaîtra pas pareil dynamisme. Pour une bonne et simple raison : en tant qu'élus, nous refusons et refuserons de faire payer plus aux habitants.* »



LGV, projet Toulouse Campus... L'Etat impose de nouvelles dépenses aux collectivités

Un engagement fort par habitant

En 2009, le Sicoval a dépensé **1 132 € par habitant** dans le cadre de ses différentes missions. Au plan national, les Communautés d'Agglomération ont investi en moyenne 706 €*. La Communauté Urbaine de Toulouse a, quant à elle, consacré 766 € par habitant.

* source : Ministère de l'intérieur, de l'outre mer et des collectivités territoriales, données 2008

Environnement & cadre de vie

La volonté forte de protéger le cadre de vie se manifeste dès 1992, lorsque les communes du Sicoval adoptent une Charte d'Aménagement qui préserve plus de 60 % de leur territoire de toute urbanisation. Aujourd'hui, leur action porte aussi sur la collecte des déchets, l'eau potable, l'assainissement, l'entretien des espaces naturels et des rivières, la maîtrise de l'énergie... dans le cadre d'une politique de gestion globale de l'environnement.

Temps forts 2010

De nouvelles prestations de collecte des déchets

- Afin de maîtriser le coût de la redevance, les prestations de collecte des déchets ont été réaménagées en concertation avec les communes et leurs habitants.
- Au printemps, un nouveau service mutualisé de broyage des branchages à domicile a été expérimenté avec succès.
- A l'automne, la Communauté d'Agglomération a lancé son nouveau service mutualisé de collecte à domicile des déchets verts, encombrants, et équipements électriques et électroniques pour les personnes ne pouvant pas se rendre dans les déchèteries.
- Les premières opérations de lombricompostage et de compostage en immeuble ont été menées.

Ouverture du nouveau centre de transfert des déchets ménagers

Maîtrise de la redevance et respect de l'environnement sont les deux préoccupations qui ont présidé à la construction d'un centre de transfert des déchets ménagers, sur le Parc de la Balme à Belberaud. Opérationnel depuis septembre, il



centralise les déchets collectés sur le territoire avant que ceux-ci ne soient acheminés vers l'usine d'incinération et le centre de tri de Bessières.

Eau, assainissement, déchets : des tarifs maîtrisés

- Pour 2010, les élus ont voté des hausses très modérées de + 5 % pour la redevance Eau potable et de + 3 % pour la redevance Assainissement.
- La redevance Déchets a baissé de 6 à 20 % pour les usagers des 13 communes où le service de collecte a été réduit. Dans les autres communes, la hausse a été limitée à 2 % maximum (chiffre pour un foyer de 3 personnes).

Pour un développement cohérent de l'agglomération toulousaine

Le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) de la Grande Agglomération Toulousaine a été adopté. Document de planification qui définit les principes fondamentaux d'organisation de l'espace à moyen et long termes, il a pour objectif de garantir le développement maîtrisé des territoires en traitant simultanément les questions d'habitat, d'économie et d'emploi, de transports, d'environnement et de gouvernance. Soumis à l'avis de tous les acteurs du territoire jusqu'au 4 février, le SCOT doit entrer en vigueur en septembre 2011. Dès lors, ses orientations s'imposeront aux documents d'urbanisme des communes (Plans d'occupation des sols, Plans locaux d'urbanisme).



Lancement du service d'Application du droit des sols

Depuis le 1^{er} avril, le service d'Application du droit des sols instruit gratuitement, pour le compte des communes, les demandes de permis de construire, de certificats d'urbanisme...

Mais aussi : Ouverture du centre de l'Astel à Belberaud qui accueille les services aux habitants et aux communes du Sicoval

- Réalisation d'un diagnostic des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire dans la perspective d'élaborer un Plan Climat-Energie Territorial
- Elaboration d'un Plan de gestion de 15 cours d'eau sur le territoire
- Réalisation d'un Plan de gestion différenciée des fossés communaux...



Des projets pour 2011

- Elaboration concertée du Plan Climat-Energie Territorial, visant à lutter contre les émissions de gaz à effet de serre.
- Mise en service d'un réseau chaleur bois (résidence En Turet à Ayguesvives).
- Adoption du Schéma Directeur Eau potable qui planifie les travaux à réaliser pour répondre aux besoins de la population à l'horizon 2020.
- Extension des stations d'épuration de Corronsac, Montbrun-Lauragais et Labastide-Beauvoir.

A l'étude :

- La création d'une nouvelle déchèterie à Montgiscard pour remplacer l'existante.
- La création d'une station d'épuration pour Lacroix-Falgarde, Vigoulet-Auzil et Aureville.
- La prise de compétence « voirie communale ».
- La mise en place de redevances incitatives pour les Déchets.
- Le passage en gestion directe de la collecte des déchets.



Coup de projecteur sur...

- À **Ayguesvives, Auzeville, Deyme, Donneville, Espanès, Montbrun-Lauragais, Montgiscard, Pompertuzat** : travaux sur les réseaux d'eau potable et d'assainissement.
- **Auzeville, Auzielle, Belberaud, Belbèze-de-Lauragais, Castanet, Corronsac, Escalquens, Labège, Lacroix-Falgarde, Lauzerville, Montgiscard, Montlaur, Pompertuzat, Ramonville, Vigoulet-Auzil** ont fait appel au service Voiries et travaux.
- À **Lacroix-Falgarde**, des travaux d'aménagement ont été réalisés sur le ramier, notamment pour le rendre accessible aux personnes handicapées.
- À **Aureville, Auzeville, Auzielle, Ayguesvives, Baziège, Belberaud, Belbèze-de-Lauragais, Castanet, Clermont-le-Fort, Corronsac, Deyme, Donneville, Escalquens, Espanès, Fourquevaux, Goyrans, Issus, Labastide-Beauvoir, Labège, Lacroix-Falgarde, Lauzerville, Mervilla, Montbrun-Lauragais, Montgiscard, Montlaur, Nouelles, Odars, Pechabou, Pechbusque, Pompertuzat, Pouze, Ramonville, Rebigue, Les Varennes, Vieille-Toulouse, Vigoulet-Auzil** : le Sicoval a réalisé des diagnostics sur l'accessibilité des personnes handicapées aux bâtiments publics communaux.

Chiffres clés en 2010

3,05 € TTC, c'est le prix de l'eau (eau et assainissement) en 2009 sur le territoire du Sicoval pour une consommation de 120 m³/an. Sur le bassin Adour-Garonne, le prix moyen était de 3,40 € TTC en 2008.

726 500 € de travaux ont été réalisés sur les installations et les réseaux de distribution d'eau potable et d'assainissement.

3 manifestations « propres » (Lo Campestral, les Randovalles et Scientilivre) ont été accompagnées par la cellule Animation Environnement dans le cadre de l'opération « Ici aussi, je trie ».

6 900 personnes, dont 5 700 jeunes, ont été sensibilisés à l'énergie, les déchets et l'eau par les animateurs Environnement.

Pour prendre part à l'accueil des nouveaux habitants sur l'agglomération toulousaine et encourager la diversité sociale, tout en préservant l'environnement, les élus du Sicoval mettent en œuvre un Programme Local de l'Habitat (PLH). Dans le respect de la Charte Qualité Habitat, ce programme a pour objectif de dynamiser la production de logements, de diversifier l'offre et les formes d'habitat et de mobiliser les communes autour de cette stratégie.

Temps forts 2010

Habitat : une politique reconduite et renforcée

Les élus ont adopté le nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH) du Sicoval pour la période 2010-2015. Celui-ci s'articule autour de 5 orientations : produire 1 000 logements familiaux par an dont 50 % de logements aidés, répondre aux besoins en logement des publics spécifiques (personnes âgées et/ou handicapées, jeunes, étudiants, gens du voyage), mieux accompagner les communes dans la gestion des logements sociaux et favoriser l'accès des habitants à l'information sur le logement, développer un habitat équilibré et solidaire sur le territoire grâce à l'implication des communes. Ce nouveau PLH poursuit et renforce les objectifs du précédent qui présente un bilan positif (*lire Chiffres clés*).

La résidence En Turet à Ayguesvives

Les travaux d'aménagement de la résidence En Turet ont démarré en février. Située dans la continuité du village, à proximité de l'école, du collège, de la mairie et d'un petit centre commercial, cette résidence comprendra à terme 160 logements, dont 35 logements sociaux, et un

centre médical, sur 6,5 ha. La construction des premiers logements est prévue à l'automne 2011. Cette opération, menée en coopération avec l'équipe municipale, est exemplaire en terme de développement durable : réseau de chauffage collectif au bois, cheminements piétonniers et cycles, éclairage public économe...

Des quartiers en projet

• Les quartiers initiés par la Communauté d'Agglomération :

En 2010, plusieurs études relatives à la création de nouveaux quartiers d'habitat ont abouti, permettant de passer à la phase opérationnelle. Il s'agit des quartiers de Couloumié à Belberaud (environ 100 logements), Canto Cocut à Deyme (90 logements), Cantalauze à Montgiscard (environ 50 logements) et Bourdette à Montlaur (100 à 120 logements). Une nouvelle phase, de 115 logements familiaux plus une résidence étudiante de 170 logements, viendra clore le quartier du Pont de Bois à Auzeville.

• Les quartiers initiés par les communes et respectant les objectifs de mixité sociale du Programme Local de l'Habitat :

en 2010, les communes ont poursuivi l'aménagement des quartiers Rabaudy à Castanet, Tricou (167 logements) à Labège, Métro (406 logements) et Coteaux Sud (197 logements) à Ramonville (*lire Coup de projecteur sur...*).

Favoriser l'accès à la propriété des ménages à revenus intermédiaires

Le dispositif national de Pass Foncier® s'adresse aux ménages primo-accédants (sous plafond de ressources) qui souhaitent acquérir un logement individuel ou collectif. L'octroi d'un prêt Pass Foncier® est complété par l'attribution d'une aide financière d'une ou plusieurs collectivités au profit de l'accédant. En 2010, 32 ménages ont ainsi bénéficié d'une subvention du Sicoval pour un montant total de 86 000 €.



Chiffres clés en 2010

975 nouveaux logements/an en moyenne ont été autorisés à la construction entre 2004 et 2009. Ces résultats se situent dans la fourchette haute des objectifs du Programme Local de l'Habitat 2004-2009. **279 nouveaux logements sociaux/an** ont aussi été autorisés sur cette période, pour un objectif de 200.

1 M€ a été attribué à l'aménagement d'un réseau chaleur bois dans la résidence En Turet à Ayguesvives.

50 000 € ont été accordés à la construction d'une résidence étudiante de 99 logements sur le quartier *Métra* à Ramonville.

0,9 M€ a été alloué à la construction de **340 nouveaux logements sociaux** dans le cadre des aides à la pierre* et **185 000 €** sur les fonds propres du Sicoval.

* Les aides à la pierre sont gérées par le Sicoval pour le compte de l'Etat et de l'Agence Nationale de l'Habitat.

Des projets pour 2011

- Révision de la Charte Qualité Habitat
- Lancement de travaux d'aménagement des nouveaux quartiers d'habitat Couloumié à Belberaud, Canto Cocut à Deyme, Bourdette à Montlaur et Cantalauze à Montgiscard. Construction d'une résidence étudiante sur le quartier du Pont de Bois à Auzeville.
- Commercialisation des appartements, lots à bâtir et maisons de ville de la résidence En Turet à Ayguesvives.
- 2,2 millions d'euros seront consacrés à l'achat de terrains en vue de réaliser des réserves foncières dédiées à l'habitat.
- Aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage d'Escalquens.

A l'étude :

- La création de nouveaux quartiers d'habitat à Auzielle (Les Contours), Baziège (Borde Blanche et Rivell), Escalquens (Capitouls), Labastide-Beauvoir (En Cabos) et Montgiscard (Bruxelles).
- La réhabilitation de l'aire d'accueil des gens du voyage de Ramonville.
- La création d'un terrain de grand passage et l'aménagement de terrains familiaux pour les gens du voyage.

Coup de projecteur sur...

- À **Aureville**, 7 logements locatifs sociaux ont été livrés sur le nouveau quartier *Bichard*.
- À **Lauzerville**, la construction de 14 logements locatifs sociaux dans le lotissement *La Cigale* s'est achevée en septembre.
- À **Auzeville**, le quartier *Pont de Bois* a été choisi par l'association Architectes et Maîtres d'Ouvrage (AMO) pour réaliser une opération d'habitat individuel dense (55 logements sur 8 500 m²) et exemplaire dans les domaines de la gestion de l'énergie et du développement durable.
- À **Donneville, Issus, Lauzerville, Montbrun-Lauragais** et **Pechabou**, les équipes municipales ont impulsé le montage de nouvelles opérations d'habitat favorisant la mixité sociale.

axe2

de l'Agenda 21 du Sicoval

Construire un territoire solidaire où tous les habitants, actuels et futurs, puissent accéder à une vie sociale, professionnelle et culturelle.



Transports & déplacements

Déterminés à trouver des solutions efficaces aux problèmes des déplacements, à anticiper le développement de leur territoire et à améliorer la qualité de l'environnement, les élus du Sicoval défendent une politique ambitieuse des transports en commun au sein de Tisséo-SMTC. Ils mettent en œuvre un plan des transports qui combine métro, bus, navettes, train, vélo et covoiturage pour mailler les communes et répondre aux besoins des usagers. Le prolongement du métro jusqu'à Labège est au cœur du dispositif.

Temps forts 2010

Prolongement de la ligne B : la pertinence du métro

Une étude comparative métro/tramway a été menée par Tisséo pour le prolongement de la ligne B jusqu'à Labège-Innopole. Elle confirme la pertinence d'un prolongement en métro : en terme de fréquentation, celui-ci permet de transporter plus de 60 % d'usagers supplémentaires par rapport au tramway, et son coût d'exploitation serait quasiment équilibré par les recettes commerciales induites, contrairement au tramway. Le coût d'investissement du métro est

cependant 2,7 fois supérieur. Face aux difficultés financières auxquelles sont confrontées les collectivités, les élus du Sicoval ont pris acte de la solution en 2 étapes proposée par Tisséo - bus en site propre évolutif en métro - à condition que le métro soit réalisé au plus tard en 2020 (*lire page 3*).

Doublement de la contribution à Tisséo

2 millions d'euros, c'est le montant de la participation du Sicoval à Tisséo. Elle a été multipliée par deux par rapport à 2009.

Nouvel échangeur à Montgiscard : c'est parti !

Début 2010, les travaux d'aménagement du nouvel échangeur autoroutier de Montgiscard ont démarré. Ils sont réalisés par les ASF pour un montant de 20 millions d'euros (M€). Parallèlement, le Conseil Général aménage, pour 14,3 M€, une nouvelle voie de circulation entre la RD 813 et la RD 16, directement raccordée à l'échangeur.



Un boulevard urbain sur la RD 16

Avec le Conseil Général, le Sicoval a réaménagé, pour 1,4 M€, une 1^{re} partie de la RD 16 (entre le chemin des Carmes et le giratoire d'entrée de Labège-Innopole) pour renforcer la sécurité et favoriser les modes de déplacements doux. D'ici 2012, ce boulevard urbain sera prolongé jusqu'au giratoire permettant de rejoindre Castanet par la RD 57.

dossier

Des projets pour 2011

- Adoption du nouveau Plan de Déplacements Urbains.
- Amélioration des Transports A la Demande sur le territoire.
- Révision du Schéma Directeur des itinéraires cyclables.
- Mise en service du nouvel échangeur autoroutier de Montgiscard et création d'une aire de covoiturage.
- Etudes pour la réalisation d'un bus en site propre sur l'avenue Tolosane à Ramonville.
- Etude d'une liaison par un bus express, via l'autoroute, entre le Sud du Sicoval et le métro à Ramonville.

Chiffres clés en 2010

220 000 € ont été attribués à 4 communes pour la réalisation de 1,9 km d'aménagements piétons et cycles.

5 000 personnes ont contacté la Maison de la Mobilité de Labège (information et conseils gratuits pour se déplacer).

311 724 personnes ont utilisé le Transport A la Demande (TAD) 119 (Aureville - Vigoulet-Auzil) et **47 360 usagers** ont emprunté le TAD 109 (Labège-Innopole - Castanet) en 2009.

34 400 voyageurs/jour pour le métro, contre **21 200** pour le tramway, c'est la fréquentation estimée par l'étude réalisée par Tisséo/SMTC pour le prolongement de la ligne B jusqu'à Labège-Innopole.

axe2

de l'Agenda 21 du Sicoval

Construire un territoire solidaire où tous les habitants, actuels et futurs, puissent accéder à une vie sociale, professionnelle et culturelle.

Solidarité & lien social



Permettre à tous les habitants d'accéder à un emploi, à un logement, au droit, à la culture, au sport, aux loisirs : le Sicoval défend la solidarité et l'équité sociale. Il fédère les initiatives communales et associatives, tisse des réseaux, apporte son soutien pour construire un territoire solidaire, riche par la diversité de ses activités et la mixité de sa population. A travers la coopération décentralisée, il entend faire vivre la solidarité au-delà de son territoire.

Temps forts 2010

L'accès au droit renforcé

En 2010, des permanences d'information gratuites sur la médiation familiale ont été mises en place à Castanet et Escalquens, et l'amplitude horaire des permanences d'avocat de Castanet et Ramonville a été étendue. Le Sicoval et ses partenaires proposent aux habitants des permanences gratuites avec des professionnels du droit : avocats, notaires, huissiers de justice, conciliateurs de justice, logement, lutte contre les discriminations... Ouvertes à tous, ces permanences sont réparties sur 6 communes du territoire, dont Ramonville qui accueille le Point d'Accès au Droit.

Ajustement du dispositif de réussite éducative

Le dispositif de réussite éducative est destiné à aider les enfants (du primaire au collège) en grandes difficultés à redynamiser leur parcours éducatif et à s'inscrire dans un projet de vie. En 2010, le dispositif a été réorganisé pour une meilleure efficacité et une plus grande proximité avec les problématiques locales.

La pêche ouverte à tous

Un ponton fait de caissons végétalisés en pin a été construit pour permettre aux personnes à mobilité réduite de pratiquer la pêche au lac de Labège-Innopole.

Parallèlement, un cheminement piéton, avec rampe d'accès, et des places de parking adaptées ont été créés. Ce projet a été financé en partie par la Communauté d'Agglomération.



De l'eau potable pour 1 500 habitants de Gandon (Sénégal)

Dans le cadre du programme de coopération décentralisée, une station de potabilisation de l'eau alimentée à l'énergie solaire, un château d'eau de 40 m³, un réseau de distribution de 13 km, auquel sont raccordées 16 bornes fontaines, ont été construits à Gandon. D'un montant de 153 000 €, ce projet a bénéficié d'une aide de 95 000 € du Sicoval et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Des projets pour 2011

- Décision sur les projets :
 - en faveur de l'apprentissage de la natation et de l'équipement du territoire en piscines,
 - des « services à la personne » : petite enfance, enfance-jeunesse, services de proximité.
- Réactualisation du Schéma Directeur du réseau de randonnées.
- Réflexion sur les priorités d'actions du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.
- Accompagnement à la mise en place d'un plan de formation des élus et des techniciens des Communautés Rurales de Gandon et de Ndiébène Gandol (Sénégal).

Chiffres clés en 2010

+ de 1 600 randonneurs ont participé à la 14^e édition des Randoales organisée à Lauzerville le 26 septembre.

50 000 € de participation à la reconstruction d'Haïti ont été attribués suite au tremblement de terre du 12 janvier.

212 000 € de subventions ont été accordées à **25** associations qui organisent, à l'échelle du territoire intercommunal, des activités sportives, culturelles et de loisirs.

600 personnes ont été conseillées gratuitement dans le cadre des permanences d'avocat organisées dans les communes.

1 530 enfants, jeunes et personnes âgées ont été sensibilisés à la prévention routière.

axe3

de l'Agenda 21 du Sicoval
Promouvoir un développement
économique respectueux
des équilibres territoriaux et
environnementaux intégrant
les dimensions agricole,
commerciale et artisanale.

Économie & emploi

S'appuyant sur la dynamique universitaire et scientifique du complexe de Rangueil-Lespinet, la Communauté d'Agglomération du Sicoval développe sa Technopole. Elle aménage, commercialise et entretient les parcs d'activités. Elle mène une action volontariste en faveur de la création d'entreprises dans les technologies de pointe, l'artisanat, le commerce, l'économie solidaire, et soutient le développement de l'agriculture. Elle favorise ainsi l'emploi et la création de richesses réparties entre ses 36 communes.

Temps forts 2010

Des entrepreneurs s'engagent pour un développement durable

En partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, le Club des Entrepreneurs REsponsables du Sicoval (CERES) a été créé en mars. Il s'adresse aux TPE du territoire de moins de 20 salariés. 27 entreprises ont déjà signé la Charte qui valide leur engagement pour un développement durable de leur activité à travers des actions concrètes.

Deux nouveaux pôles d'avenir à l'étude et des projets

• Un site de bioproduction et de biotechnologies d'envergure internationale

En coopération avec le pôle de compétitivité Cancer-Bio-Santé, il a été décidé de développer des activités de bioproduction et d'innovation en biotechnologies dans les anciens locaux de Sanofi-Aventis à Labège-Innopole. Une étude a été lancée afin d'affiner ce projet de dimension internationale qui pourrait accueillir des PME installées à Prologue Biotech et dans l'hôtel d'entreprises Biostep.

• Une nouvelle plate-forme dédiée aux transferts de technologies à l'Agrobiopole

Une étude a été lancée pour la création de la plateforme Odyssey, en coopération avec le pôle de compétitivité AgriMip Innovation. Odyssey permettra, à partir de la production végétale, le transfert de technologies entre la recherche et l'industrie

dans les domaines de la parapharmacie, l'aéronautique, la cosmétique, la peinture... Cette plateforme sera implantée sur l'Agrobiopole à Auzeville.

Un soutien à la TIC Valley

Lancé à l'initiative d'entreprises pionnières ou leader dans le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication à Labège-Innopole, le projet de TIC Valley vise à améliorer la visibilité de ces start-up et à développer entre elles des synergies technologiques ou commerciales. Le Sicoval a confirmé son soutien à cette initiative.



Un fort soutien à l'insertion et à l'emploi

230 400 € ont été attribués au Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) pour l'année 2010. Le PLIE 2007-2013 a pour objectif d'aider 4 000 personnes de niveau égal ou inférieur au CAP/BEP à trouver un emploi stable et durable.

Accompagnement des PME souhaitant recruter

En 2010, le Sicoval est devenu le promoteur local d'ARDAN (Action Régionale pour le Développement d'Activités Nouvelles), un dispositif national qui permet aux PME de moins de 50 salariés, en activité depuis un an, d'embaucher pour 6 mois un demandeur d'emploi expérimenté, tout en bénéficiant d'une prise en charge financière. En 2010, 7 dossiers ont abouti, avec la création de 2 CDD et 3 CDI.

De nouveaux ateliers pour les personnes en difficulté

La Base d'Accueil Interactive pour l'Emploi (BAIE) a proposé aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) de nouveaux ateliers sur l'auto-entrepreneuriat, le savoir être, l'accès aux soins, le droit au travail, la gestion du budget et surendettement...





Chiffres clés en 2010

100 000 € ont été accordés au pôle de compétitivité AgriMip Innovation et **40 000 €** au pôle de compétitivité Cancer-Bio-Santé.

3 265 demandeurs d'emplois, salariés, chefs d'entreprise et porteurs de projets ont été accueillis à la Maison Commune Emploi Formation (MCEF).

759 personnes ont été suivies par la Base d'Accueil Interactive pour l'Emploi (BAIE), celle-ci ayant accueilli **395** nouvelles personnes en 2010 (contre 339 en 2009).

25 808 salariés du secteur privé travaillent sur le territoire, dont **14 124** à Labège-Innopole*.

970 entreprises artisanales sont implantées sur le territoire, dont **114** se sont installées dans l'année.

* Source : Agence d'Urbanisme et d'Aménagement du territoire Toulouse-aire urbaine (AUAT)

Des projets pour 2011

- Travaux d'aménagement sur les parcs d'activités du Pont de Bois à Auzeville et Les Monges à Deyme.
- Adoption d'une Charte et d'un Schéma directeur de développement économique.
- Certification ISO 9001 des services proposés par les pépinières d'entreprises Prologue et Prologue Biotech
- Promotion du dispositif FRIE (Fonds régional d'innovation pour l'emploi) destiné à aider les entreprises de moins de 50 salariés dans les domaines comme la formation ou le développement des compétences : 10 diagnostics « ressources humaines » sont prévus en 2011.

A l'étude :

- L'extension du Parc du Canal à Ramonville et des Monges à Deyme
- La création de nouveaux parcs d'activités : Le Visenc et Le Rivel à Baziège, Les Graves sur Castanet-Pechabou, Les Capitouls (activités économiques, habitat, services) à Escalquens, Nostre Seigne à Montgiscard, En Rouzaud à Ayguesvives.
- L'extension du site de l'entreprise Coca-Cola à Castanet.

Coup de projecteur sur...

■ À **Auzeville** (Pont de Bois), **Ayguevives** (En Rouzaud), **Deyme** (Les Monges) et **Montgiscard** (Nostre Seigne), la création de parcs d'activités économiques a été actée.

■ À **Labège-Innopole**, la nouvelle Médiathèque Départementale et le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique ont été construits sur le nouveau quartier Innomètre.



axe4

de l'Agenda 21 du Sicoval

Développer une pratique de la démocratie de proximité associant élus, habitants et acteurs locaux, à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du projet de territoire.

Agir ensemble

Le quatrième axe de l'Agenda 21 repose sur le principe de « faire ensemble ». La participation citoyenne est essentielle pour mener une action efficace. En encourageant le dialogue et les échanges d'idées, elle est source d'enrichissement des projets. En impliquant et en mobilisant les citoyens, elle leur permet de devenir acteurs de leur territoire. En développant un sentiment d'appartenance à un territoire auquel chacun participe, elle est un gage de cohésion.

Temps forts 2010

Les temps forts de la concertation Sicoval 2030

Les élus du Sicoval ont associé les habitants et les acteurs locaux à l'élaboration du projet de développement durable du territoire (Agenda 21) à l'horizon 2030. Plusieurs espaces de débat ont été organisés dans différentes communes. Trois ateliers « Prospective » ont permis à une cinquantaine d'habitants de proposer des enjeux et pistes d'actions sur les thématiques de l'Agenda 21. Cinq conférences citoyennes, rassemblant 140 acteurs locaux, sur les thèmes « mieux vivre ensemble » et « le développement économique et l'emploi », ont permis d'enrichir les contributions des ateliers. Plusieurs outils Internet, dont un forum de discussion, ont été également créés. Enfin, le Forum public et le village des initiatives citoyennes, organisés fin novembre, ont permis de restituer les résultats de cette concertation.



De nouveaux territoires de proximité à l'étude

Une réflexion a été engagée pour renforcer les relations et la coopération entre les communes et la Communauté d'Agglomération, autour d'une organisation en bassins de vie. Regroupant plusieurs communes, constituant un territoire de vie cohérent, ces bassins de vie permettraient de créer une plus grande proximité. Ils faciliteraient la déclinaison des politiques communautaires et la coordination des politiques communales. Lieu d'information et d'échanges, ils favoriseraient aussi la participation des élus et des citoyens aux projets. Cette démarche innovante au plan national sera déclinée dans une charte de gouvernance en 2011.

Neurones en folie : changement de rythme

Neurones en Folie sont LES seules soirées dessert, documentaire et débat sur le développement durable proposées en territoire « sicovalien » à Escalquens. En 2010, changement de rythme : deux temps forts de quatre soirées sont proposés dans l'année : les Neurones de printemps (mars/avril) et les Neurones d'automne (octobre/novembre). Si la formule change, l'esprit demeure : convivialité et rencontres sont toujours au rendez-vous avec partage d'un dessert (à partir de 20h), projection d'un film (à 21h) suivie d'un débat. Programme 2011 sur www.sicoval.fr.



Oui au pôle métropolitain et au maintien de Ramonville dans le Sicoval

Les élus de la Communauté d'Agglomération se sont prononcés pour une coopération des intercommunalités de la grande agglomération toulousaine au sein d'un pôle métropolitain et le maintien de Ramonville dans le Sicoval. Le pôle métropolitain permettrait de travailler ensemble sur les enjeux majeurs du développement de la région toulousaine (transports, économie, emploi, logement...). Il favoriserait la réactivité et une plus grande proximité avec les habitants grâce au maintien d'intercommunalités à « taille humaine ». Ce ne serait pas le cas si toutes les intercommunalités fusionnaient en une seule et vaste entité.





Des projets pour 2011

- Elaboration du nouveau projet de développement durable de notre territoire (Agenda 21) à l'horizon 2030, à partir des résultats de la concertation citoyenne organisée en 2010.
- Lancement d'une concertation citoyenne pour élaborer le Plan Climat-Energie territorial, volet énergie de l'Agenda 21 du Sicoval.
- Organisation de l'enquête publique sur le nouveau Plan de Déplacements Urbains qui définit l'organisation des transports en commun sur la grande agglomération toulousaine à l'horizon 2020.
- Mise en place d'un dispositif d'information et de concertation des habitants pour accompagner les différents chantiers de la Communauté d'Agglomération.
- Etude pour la mise en place d'une instance pérenne de participation citoyenne sur le territoire.



Coup de projecteur sur...

- **Aureville, Auzeville, Escalquens, Labastide-Beauvoir et Montgiscard** ont accueilli les conférences citoyennes, en juin, dans le cadre de la concertation « *Sicoval 2030, inventons-le...* »
- **Baziège** a accueilli le Forum public et le village des initiatives citoyennes, le 27 novembre, dans le cadre de la concertation « *Sicoval 2030, inventons-le...* »
- A **Escalquens**, le Sicoval et la Mairie ont organisé 9 soirées-débat Neurones en folie, sur le développement durable. Le programme des Neurones du printemps 2011 est disponible sur www.sicoval.fr. Entrée libre.

Chiffres clés en 2010

- **Avec les élus** : 12 Conseils de Communauté, 170 Commissions thématiques, 12 rencontres de Conseils Municipaux, 4 Conférences des maires, 2 « Rendez-vous climat » (éclairage public, bois et énergie), 1 conférence-débat sur les violences faites aux femmes...
- **Avec les habitants et les acteurs locaux** : 10 temps d'échanges (ateliers, conférences, forum...) dans le cadre de la concertation « *Sicoval 2030* », 20 réunions publiques d'information (eau, assainissement, déchets, voirie), 9 soirées Neurones en Folie sur le développement durable, 2 ApériTIC avec les entreprises, 241 actions de sensibilisation des scolaires, 4 rencontres avec les associations et les 36 communes du territoire dans le cadre de la concertation sur la mise à jour du Schéma Directeur du Réseau de randonnées
- **Avec les partenaires de l'agglomération toulousaine** : 13 conseils syndicaux et bureaux de Tisséo- SMTC (transport), 6 comités syndicaux et 11 bureaux du SMEAT (aménagement du territoire), 5 réunions sur l'Interscot et 2 séminaires thématiques sur l'aire urbaine, 65 réunions sur les pôles de compétitivité et 30 rencontres avec les réseaux économiques (Club Galaxie, La Mélé, Gipi...)





Les services aux communes

Dans l'esprit de coopération et de solidarité qui a fondé le Sicoval, la Communauté d'Agglomération gère des équipements en commun et propose aux communes et aux associations un certain nombre de services.

Temps forts 2010

Les aménagements communaux

Le Sicoval réalise pour le compte des communes des études d'aménagement et des travaux sur les routes communales : construction et réhabilitation de voiries, création de pistes cyclables, fauchage des bas-côtés, balayage...

- 415 études d'aménagement réalisées
- 328 chantiers menés pour le compte de 34 communes
- 3 projets paysagers réalisés auprès des communes
- 400 km d'abords de voirie et de chemins fauchés

Des conseils et une assistance technique en urbanisme

Le service Urbanisme conseille gratuitement les communes et leur fournit des éléments d'aide à la décision pour l'organisation, la planification, le développement de leur territoire, et l'aménagement de leur espace urbain.

- 15 élaborations de Plans Locaux d'Urbanisme (PLU)
- 2 modifications PLU
- 7 modifications POS
- 18 études d'aménagement en cours (habitat, économie, espaces publics...)

Le nouveau service Application du droit des sols (ADS) se charge d'instruire les demandes de permis de construire, de certificats d'urbanisme... que lui transfèrent les communes.

- 26 communes ont transféré l'instruction des actes ADS au Sicoval
- 1200 actes ont été instruits entre le 1^{er} avril et le 30 octobre 2010

La consultation de données géographiques

Le Système d'Information Géographique est un outil informatique d'aide à la décision qui recense des données géographiques sur le territoire. Il permet de consulter ces données, de les modifier, d'en créer et de les cartographier. Un Extranet cartographique permettant de consulter les informations cadastrales est à la disposition des 36 communes.

- 7 000 consultations des données cartographiques sur l'Extranet et Internet
- 16 banques de données communales (cadastre...) mises à jour
- 1 426 tirages de plans pour les besoins des communes et des services du Sicoval

Du prêt de matériels pour les manifestations

Tentes, podiums, barrières, grilles d'expositions... : les communes et les associations bénéficient de prêts de matériels pour leurs manifestations : 33 communes et 129 associations ont utilisé ce service en 2010.

La gestion de la dette

Le Sicoval propose aux communes de bénéficier d'une plateforme communautaire de gestion de la dette : un outil performant de suivi et d'optimisation des emprunts. 15 communes utilisent ce service.

L'impression de documents

Bulletins municipaux, dépliants, affiches, en-têtes de lettre... : le service Pré-press et Reprographie propose aux communes et aux associations un service de conception graphique et d'impression :

- 15 communes et 17 associations utilisatrices du service
- 254 dossiers traités en 2010
 - 50 bulletins municipaux réalisés, soit 41 % de l'activité (contre 59 % pour les besoins des services internes)

La diffusion de l'information

Le Sicoval fait paraître un certain nombre de publications pour relayer l'information sur son action mais aussi celle des communes, des associations et des entreprises du territoire.

- Sicoval Info, le magazine habitants : 5 numéros/an
- L'Agenda des manifestations (inséré dans Sicoval Info)
 - Sicoval Éco, magazine économique : 3 numéros/an
 - Sicoval Actu, lettre d'information pour les élus et les techniciens : 11 numéros/an
- 337 058 connexions sur le site Internet du Sicoval en 2010 (soit + 12,32 %)

Retrouvez sur www.sicoval.fr l'ensemble de ces publications et bien d'autres informations sur le Sicoval et ses 36 communes.



Vos

contacts au Sicoval

Président

François-Régis Valette
05 62 24 02 06

Directeur Général

Philippe Lemaire
05 62 24 02 10

Accueil au siège

Sandra Vermeulen
05 62 24 02 02

Accueil au centre de l'Astel

Corine Viala
05 62 24 29 00

Administration et Finances

Valérie Lemaire
05 62 24 02 07

Systèmes d'information

- Informatique et Téléphonie :
Thierry Bacon
05 31 84 27 80
- Centre de ressources :
Arnaud Turlan
05 31 84 27 72

Administration générale

- Pré-presse et Reprographie :
Sandrine Thomas
05 62 24 02 19
- Suivi des assemblées et Logistique :
Lysiane Pouget
05 62 24 28 66
- Affaires juridiques et Assurances :
Anna-Paula Maria
05 62 24 28 81

Finances

- Finances et Fiscalité :
05 62 24 28 35
- Comptabilité :
Catherine Dodet
05 62 24 28 31
- Commande publique :
Xavier Delbosc
05 62 24 28 74

Aménagement, Urbanisme et Habitat

Christophe Leroy
05 31 84 27 33

Gestion financière

Cécile Rakotomalala
05 31 84 27 44

Aménagement

- Planification globale :
Hervé Lhotellier
05 31 84 27 33
- Application du Droit des Sols :
Sandrine Decoux
05 31 84 27 11

Urbanisme :

Sandrine Decoux
05 31 84 27 20

- Voiries et Réseaux communautaires :
Frédéric Dorgigné
05 62 24 29 72

Habitat

- Action foncière :
Ghislaine Garcia
05 31 84 27 16
- Politique du logement :
Ghislaine Garcia
05 31 84 27 16
- Cohésion et mixité de l'habitat :
Isabelle Pagès-Fournier
05 31 84 27 16

Communication

Laurence Monet-Pitot
05 62 24 28 23

Gestion administrative et Assistance en communication

Laurence Monet-Pitot
05 62 24 28 23

Publications et Supports de communication

Claire Courtier
05 62 24 28 23

Communication et

Participation citoyenne
05 62 24 28 23

Développement durable

Pierre-Jean Arpin
05 31 84 27 40

Gestion financière

Cécile Rakotomalala
05 31 84 27 44

Agenda 21 et Évaluation des politiques publiques

Pierre-Jean Arpin
05 31 84 27 40

Veille écologique

Rémi Dutard
05 31 84 27 40

Transports et Déplacements

Julien Calle
05 31 84 27 30

Bâtiments et Architecture

Philippe Bouquet
05 62 24 29 21

Economie et Emploi

Claudine Subra-Mazoyer
05 62 24 02 25

Stratégie et Promotion

- Gestion administrative et financière :
Claudine Subra-Mazoyer
05 62 24 28 21

- Stratégie et Animation économiques :
Claudine Subra-Mazoyer
05 62 24 28 21
- Centre de congrès Diagora-Agora :
05 61 39 93 39

Action économique

- Détermination, qualification et diversification de l'offre :
Philippe Soler
05 62 24 02 12
- Pépinières et hôtels d'entreprises :
Cécile Bicaïs
05 61 00 44 03
- Diversification économique :
Sylvie Ortolan
05 62 24 02 05

Accompagnement de l'emploi et des entreprises

- Base d'Accueil Interactive pour l'Emploi (BAIE) :
Françoise Dejean
05 61 28 71 01
- Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) :
Marina Jean
05 61 28 71 05
- Accompagnement des entreprises :
Nathalie Lelorain
05 61 28 71 10

Environnement et Patrimoine

Béatrice Prat
05 62 24 29 46

Prestations de services

- Relations avec les usagers :
Nathalie Onori
05 62 24 29 66 ou
n.onori@sicoval.fr
- Déchets :
Nathalie Onori
05 62 24 29 66
- Eau et Assainissement :
Charlotte Garreau
05 62 24 29 29
- Voiries et Travaux communaux :
Claude Lacaze
05 62 24 29 13

Patrimoine et Logistique

- Gestion administrative et Qualité des services :
Aurore Quaranta
05 62 24 29 46
- Gestion du patrimoine bâti :
Marc Dariès
05 62 24 29 80
- Logistique technique :
Jean-Michel Massat
05 62 24 29 80

Espaces naturels

- Rivières :
Sébastien Gaubert
05 62 24 29 80
- Réseau de randonnées :
Sébastien Gaubert
05 62 24 29 80
- Aménagements paysagers :
Benoit Colotto
05 62 24 29 80

Ressources humaines

Alexia Zabka-Delfau
05 62 24 28 61

Formation et Développement des compétences

Alexia Zabka-Delfau
05 62 24 28 61

Gestion administrative et Emploi

Alexia Zabka-Delfau
05 62 24 28 61

Santé et Prévention

Alexia Zabka-Delfau
05 62 24 28 61

Paie et carrière

Marielle Courtade
05 62 24 28 61

Solidarités et Animation territoriale

Christian Abba
05 62 24 10 67

Gestion administrative et financière :

Christian Abba
05 62 24 10 67

Solidarités

- Prévention :
Stéphanie Le Hors
05 62 24 10 67
- Cohésion sociale :
Stéphanie Le Hors
05 62 24 28 01
- Soutien éducatif :
Emmanuelle Benassi
05 62 24 28 51

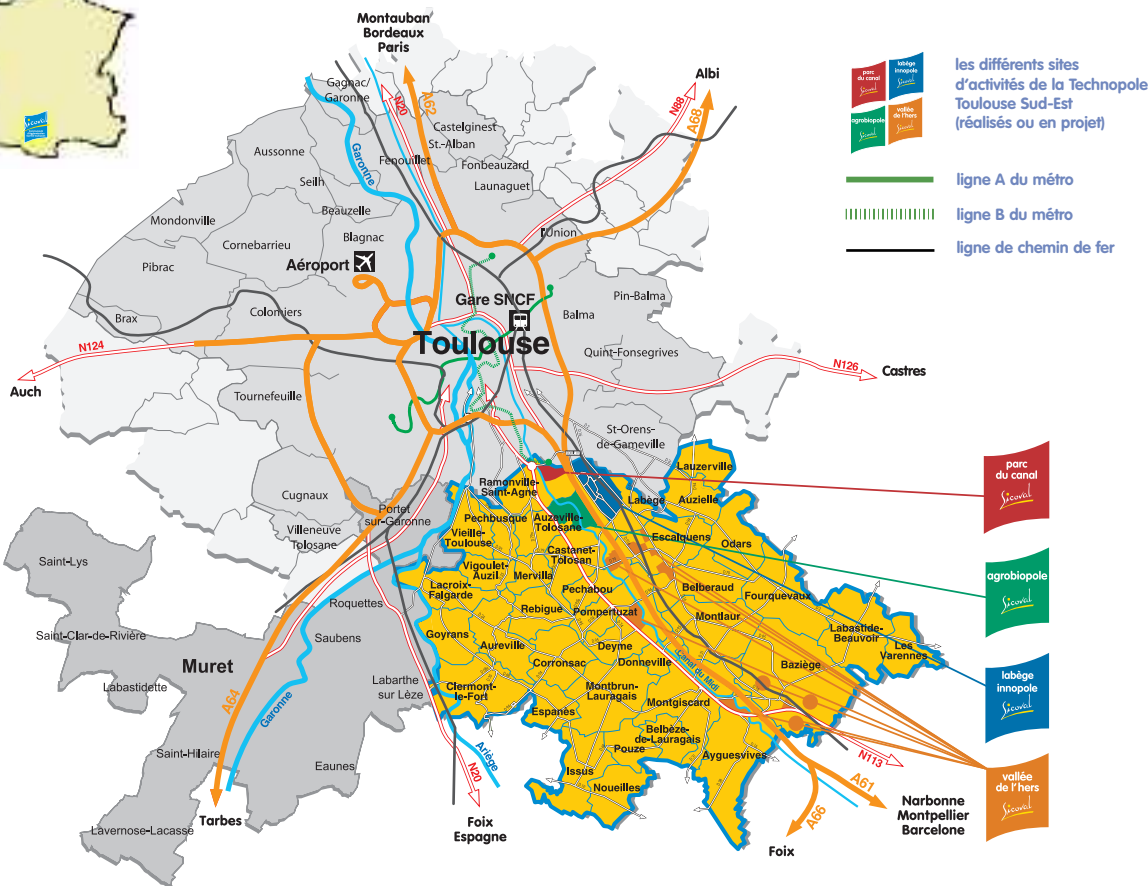
Gestion des équipements 4 communes

- Centre de loisirs :
Jean-Pierre Marot
05 62 24 28 01
- Piscine et Gymnases :
Jean-Pierre Marot
05 62 24 28 01

Animation territoriale

- Politiques sportive, culturelle et de loisirs :
Stéphanie de Meslon
05 62 24 28 50
- Coopération décentralisée :
Stéphanie de Meslon
05 62 24 28 51

Pour joindre les services par mail :
prenom.nom@sicoval.fr



les différents sites d'activités de la Technopole Toulouse Sud-Est (réalisés ou en projet)

- ligne A du métro
- ligne B du métro
- ligne de chemin de fer

- parc du canal
- agrobiopole
- labège innopole
- vallée de l'hers



Le Sicoval : plus de 35 ans de solidarité intercommunale

- **1975** : six communes du Sud-Est toulousain fondent le Sicoval pour aménager ensemble leur territoire et entreprendre son développement économique
- **1983** : création de Labège-Innopole et partage entre les communes des ressources de la taxe professionnelle
- **1990** : 28 nouvelles communes rejoignent le Sicoval
- **1992** : le Sicoval compte 33 communes et devient Communauté de Communes
- **1993** : adoption de la Charte d'Aménagement qui protège 60 % du territoire de toute urbanisation
- **1996** : Ramonville-Saint-Agne rejoint le Sicoval qui devient Communauté de Villes. Création de la Technopole Toulouse Sud-Est
- **2001** : passage en Communauté d'Agglomération et prise en charge des compétences Transports, Politique de la ville et Environnement (dont la collecte et le traitement des déchets)
- **2003** : adoption de l'Agenda 21 (2003-2006) du Sicoval. Deux nouvelles communes rejoignent le Sicoval : Goyrans (2002) et Lauzerville (2003)
- **2004** : prise en charge de la compétence Assainissement et du service pool routier
- **2005** : prise en charge de la compétence de Distribution de l'eau potable
- **2006** : prise en charge de la délégation de la gestion des aides à la pierre (financement du logement social)
- **2007** : adoption de l'Agenda 21 2007-2010. Le Sicoval est labellisé « Agenda 21 Local France »
- **2009** : prise en charge du service Application du droit des sols

Le Sicoval 4 grandes missions

- l'économie et l'emploi
- l'aménagement de l'espace, les transports et l'habitat
- la solidarité et la cohésion sociale
- l'environnement et le cadre de vie



Rue du Chêne Vert - BP 38200 - 31682 Labège cedex
 Tél. : 05 62 24 02 02 - Fax : 05 61 39 20 45 - info@sicoval.fr - www.sicoval.fr
 Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 14 h à 18 h 15 (17 h 15 le vendredi)